

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
Place du Portage, Phase III  
Core OA1\noyau OA1  
11 Laurier St.\11, rue Laurier  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (613) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Health Services Project Division (XF)/Division des  
projets de services de santé (XF)  
Place du Portage, Phase III, 12C1  
11 Laurier St./11 rue, Laurier  
Gatineau  
Gatineau  
K1A 0S5

|                                                                                                                                                                             |                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>Title - Sujet</b><br>PROJET GCIM                                                                                                                                         |                                              |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>24062-140104/A                                                                                                              | <b>Amendment No. - N° modif.</b><br>003      |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>24062-140104                                                                                                     | <b>Date</b><br>2013-11-22                    |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$\$XF-005-26490                                                                                                  |                                              |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>005xf.24062-140104                                                                                                                       | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>       |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2013-12-31</b>                                                                  |                                              |
| <b>Time Zone</b><br>Fuseau horaire<br>Eastern Standard Time<br>EST                                                                                                          |                                              |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b><br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/> |                                              |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Maheson, Vaanee                                                                                              | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>005xf  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(819) 956-1770 ( )                                                                                                                | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(819) 956-8303 |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b><br>See herein.                                      |                                              |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

|                                                                                                                                                                                                                                                                |                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b>                                                                                                                                                                                                                    | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>                                                                                                                                                       |                                              |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>                                                                                                                                                                             |                                              |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b><br><b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |                                              |
| <b>Signature</b>                                                                                                                                                                                                                                               | <b>Date</b>                                  |

Solicitation No. - N° de l'invitation

24062-140104/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

24062-140104

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

005xf24062-140104

Buyer ID - Id de l'acheteur

005xf

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## **QUESTIONS ET RÉPONSES**

### **Question 1 :**

Pourriez-vous préciser comment nous devrions remplir la quatrième page de l'Annexe D lorsque les personnes proposées n'ont pas le pouvoir de lier l'entreprise elles-mêmes? Est-ce que toutes les personnes qui participent à la journée de l'industrie et aux réunions individuelles doivent détenir ce pouvoir?

### **Réponse 1 :**

Les participants qui n'ont pas le pouvoir de lier l'entreprise peuvent quand même participer au processus d'engagement, à la condition qu'au moins une personne du fournisseur participant, qui possède le pouvoir de lier l'entreprise, a signé et soumis l'Annexe D, Modalités et conditions du processus d'engagement. En ce cas, les participants qui n'ont pas le pouvoir de lier l'entreprise doivent signer le formulaire ci joint (Annexe E) afin de participer.

---

## ANNEXE E

### MODALITÉS DU PROCESSUS D'ENGAGEMENT (FORMULAIRE OBLIGATOIRE)

Un des principes fondamentaux de l'engagement de l'industrie est qu'elle est réalisée avec le plus haut degré d'impartialité et d'équité entre toutes les parties. Nulle personne ou organisation ne doit recevoir ni sembler avoir reçu un quelconque avantage inhabituel ou injuste par rapport aux autres.

Toute la documentation du GC présentée au cours du processus d'engagement de l'industrie, qui commence par la journée de l'industrie et prend fin à la publication d'une demande de propositions (DP) officielle sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) ou lorsque le GC avise les participants que le processus d'engagement est terminé (le « processus d'engagement »), sera fournie à tous les participants qui acceptent et signent les Modalités du processus d'engagement (visant les « participants »).

Le processus d'engagement peut comprendre ce qui suit :

1. la journée de l'industrie (séance de sensibilisation et d'information et forum de discussion ouverte);
2. des rencontres individuelles;
3. une demande de renseignements (DR) au besoin;
4. des rencontres de groupes de travail au besoin;
5. une ébauche de la DP.

Le GC ne divulguera pas de renseignements exclusifs ou de renseignements délicats sur le plan commercial au sujet d'une entreprise participante aux autres entreprises participantes ou aux tiers, sauf dans la mesure qui est prévue par la loi.

### MODALITÉS

Les modalités qui suivent s'appliquent au processus d'engagement. Afin de favoriser le dialogue, les participants conviennent de ce qui suit :

- les participants devront discuter des différents points de vue concernant le projet GCIM et fournir des solutions positives aux problèmes soulevés; tous les participants auront l'occasion de faire part de leurs idées et de leurs suggestions;
- le GC pourra enregistrer et prendre des notes au cours des rencontres individuelles et des rencontres de groupes de travail lorsqu'il doit mettre au clair des renseignements;

- 
- les participants NE doivent PAS révéler AUX MÉDIAS NI AUX JOURNAUX des renseignements concernant le projet GCIM pendant que le processus d'engagement est en cours ni en discuter avec ceux-ci. Toutes les questions des médias doivent être transmises au Bureau des relations avec les médias de TPSGC au 819 956-2313;
  - ils doivent présenter leurs demandes de renseignements ou leurs commentaires aux représentants autorisés du GC seulement, comme il est mentionné dans les avis que l'autorité contractante publie de temps à autre;
  - le GC n'est pas tenu d'émettre une demande de propositions (DP) ni d'attribuer un contrat pour le projet GCIM;
  - si le GC émet une DP, les modalités en seront définies à l'entière discrétion du GC;
  - le GC ne remboursera à aucune personne ou entité les coûts engagés pour participer au présent processus d'engagement de l'industrie;
  - les participants doivent présenter toutes leurs demandes de renseignements concernant l'approvisionnement du projet GCIM à l'autorité contractante;
  - la participation n'est pas obligatoire. Ne pas participer au présent processus d'engagement n'empêchera pas un fournisseur de présenter une offre;
  - la ébauche de la DP pourrait être affichée sur le SEAOG aux fins de commentaires de l'industrie;
  - si les participants n'acceptent pas et ne signent pas les présentes modalités, ils seront exclus du processus d'engagement;
  - tout renseignement présenté au GC dans le cadre du processus d'engagement peut être utilisé par le GC pour élaborer une DP concurrentielle ultérieure. En revanche, le gouvernement n'est pas tenu de donner suite à quelque déclaration d'intérêt, ni d'en tenir compte dans aucun document connexe, notamment dans une demande de propositions.
  - le GC peut divulguer le nom des entreprises participantes qui décident de participer au processus d'engagement;
  - d'autres personnes peuvent participer en tout temps au processus d'engagement;

- les participants devront suivre un processus de règlement des différends visant à gérer les impasses tout au long du présent processus d'engagement comme il est indiqué ci-dessous.

### **Processus de règlement des différends**

1. Dans le cadre de discussions officieuses et de bonne foi, chaque partie doit faire tous les efforts raisonnables pour régler les différends et les réclamations ou pour mettre fin à des controverses découlant du présent processus d'engagement de l'industrie.
2. Tout différend entre des parties découlant du présent processus, ou lié d'une quelconque façon à celui-ci, doit être réglé en suivant le processus décrit ci-dessous :
  - a. tout différend doit tout d'abord être transmis au représentant de l'entreprise participante et au gestionnaire de TPSGC responsable du processus d'engagement de l'industrie. Les parties ont trois (3) jours ouvrables pour régler le différend;
  - b. dans le cas où les représentants des parties précisées au paragraphe 2.a. ci-dessus ne sont pas en mesure de régler le différend, celui-ci doit être soumis au directeur de projet de l'entreprise participante et au directeur principal de TPSGC de la direction responsable du processus d'engagement de l'industrie. Les parties ont trois (3) jours ouvrables pour régler le différend;
  - c. dans le cas où les représentants des parties précisées au paragraphe 2.b. ci-dessus ne sont pas en mesure de régler le différend, celui-ci doit être soumis au président-directeur général de l'entreprise participante et au directeur général de TPSGC du secteur responsable du processus d'engagement de l'industrie, qui ont alors cinq (5) jours ouvrables pour régler le différend;
  - d. si les représentants des parties précisées à l'article 2.c. ci-dessus ne sont pas en mesure de régler le différend, l'autorité contractante doit, dans les cinq (5) jours ouvrables, rendre une décision écrite qui doit comprendre une description détaillée du différend et les motifs qui justifient sa décision. L'autorité contractante doit transmettre une copie signée de cette décision à l'entreprise participante.

Solicitation No. - N° de l'invitation

24062-140104/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

24062-140104

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

005xf24062-140104

Buyer ID - Id de l'acheteur

005xf

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

En signant ce document, le participant déclare d'être lié aux modalités énoncées dans le présent document.

**Nom de l'entreprise participante :**

---

**Nom de la personne et signature :**

---

**Téléphone :**

---

**Courriel :**

---